Besoin d'informations ?

Rendez-vous sur notre site internet
http://www.0phyto-100pour100bio.fr
pour consulter :

- le mode d'utilisation du questionnaire en ligne
- l'aide au remplissage de ce questionnaire
- le règlement du prix
- les critères d'évaluation

Ou contactez-nous :

- par courriel : collectifbiosanspesticides@gmail.com
- par téléphone : 01.44.11.13.93

Nos Partenaires

Une campagne relayée à l'échelle nationale

UNAF – Union Nationale de l'Apiculture Française

FNAB – Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

UNION NATIONALE

nature parif – Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France

les Engraineurs – Collectif citoyen

Fondation pour une Terre Humaine

Fondation Crédit Coopératif – Fondation d'entreprise

Lancement du prix « Zéro phyto 100% bio ! »

- Communication sur les initiatives locales
- Valorisation des communes s'engageant dans une démarche de transition vers le zéro phyto et le 100% bio
- Outils d'aide et de sensibilisation destinés aux citoyens et aux élus

Description du projet

La campagne « Zéro phyto 100% bio ! »
Elle vise à recenser et valoriser à l'échelle nationale le degré d'engagement des communes sur les problématiques de :

- l'introduction de produits bio en restauration collective
- la réduction de l'utilisation des pesticides

Deux étapes
1) Recensement des communes sur les cartes interactives :

- Villes et villages sans pesticides
- Villes et villages bio

2) Lancement du prix « Zéro phyto 100% bio! »

Lancement du prix

Petit déjeuner du 25 novembre 2014
Hôtel de la questure
de l'Assemblée Nationale

Ce rassemblement vise à permettre un échange entre élus et acteurs de terrain engagés pour une démarche vers le zéro phyto et le 100% bio. Il marque le lancement du prix « Zéro phyto 100% bio ! », dont la remise se fera en

Mars 2015

lors de la semaine pour les alternatives aux pesticides à Paris.

Remise de prix

Un prix « Zéro phyto » et un prix « 100 % bio » seront remis à cinq catégories de communes :
- village : moins de 2 000 habitants
- petite ville : de 2 000 à 30 000 habitants
- moyenne ville : de 30 000 à 100 000 habitants
- grande ville : plus de 100 000 habitants
- spécial jury "perspectives"

Avantages pour les communes

- Partages d'expériences et échanges
- Valorisation de leur démarche grâce aux prix et à la communication faite par les associations
- Accès aux clés de transition via le "kit de l'élu", un recueil de guides méthodologiques et d'outils à destination des collectivités basé sur les outils existants au niveau local et national

Comment participer au prix ?

1 Chaque commune de France va recevoir à la fin du mois de Novembre un e-mail dans lequel elle trouvera le lien lui permettant d'accéder au questionnaire.

2 Elle devra ensuite se rendre sur le site
http://www.0phyto-100pour100bio.fr/le-prix
Afin de télécharger le document " aide au questionnaire" pour lui faciliter le remplissage du questionnaire.

3 Une fois toutes les informations nécessaires rassemblées, la commune pourra procéder au remplissage du questionnaire en ligne pour valider sa candidature. Elle pourra revenir autant de fois qu'elle le souhaite sur le questionnaire pour le remplir au fur et à mesure.

Date de cloture de remplissage du questionnaire en ligne : 31 janvier 2015

Les organisateurs

AGIR pour l'environnement
BIO CONSOMACTEURS
générations FUTURES